

COLLEGE GERARD PHILIPPE
2 chemins des petits Marais
77270 VILLEPARISIS



CONTACTS

M^{me} REGNIER LELONG

Principale du collège

M^{me} MERGEY

Professeur d'EPS

Téléphone : 01.60.21.21.70

Mail: ce.0771333f@ac-creteil.fr

Site internet : <https://lewebpedagogique.com/gpvillepa/>

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL



2023 / 2024



Pratiquer le football de la 6^{ème} à la 3^{ème} pour favoriser la réussite de son cursus scolaire au collège



Documents à conserver par les familles

LES OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL.

La **Classe section sportive scolaire FOOTBALL** s'adresse pour l'année scolaire 2023/2024 aux futurs 6^{èmes} (garçons et filles) qui souhaitent être scolarisés au collège **Gérard Philipe** de Villeparisis et qui souhaitent accéder à des performances sportives de **niveau départemental, régional, voire national**.

Elle permet pour les meilleurs d'aborder le haut niveau de pratique sportive tout en suivant une scolarité dans de bonnes conditions et avec toutes les chances de succès dans leurs études et aux examens.

Elle offre aux élèves la possibilité de vivre « **leur passion** » du football dans un établissement de **proximité**.

Elle contribue également à développer des compétences qui participent à la **réussite scolaire**.

« La Classe section sportive scolaire accueille les jeunes sportifs et sportives motivé(e)s et volontaires cherchant à renforcer la pratique du football ».

REGLES ET FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL

FINALITE

La SSS Football permet d'*Assurer l'accueil et l'intégration de tous les élèves, quels qu'ils soient, et les mobiliser au travail* .

(Axe 1 du projet d'établissement)

UNE NOUVELLE « OPTION » AU COLLEGE

La Classe section sportive scolaire football est une option à part entière. En effet, cette classe constitue un **élément de la diversification des parcours offerts aux élèves**.

Attention cette option ne pourra malheureusement **pas être cumulée avec d'autres options** afin de ne pas surcharger l'emploi du temps des élèves de cette classe.

LES INSTALLATIONS

La Section sportive scolaire utilisera les installations mises à disposition par la ville notamment le stade des **Petits Marais** équipé de **4 terrains** de football dont 2 en herbe, 2 synthétiques qui permettent de pratiquer l'activité quelle que soit la météo et situés à moins de **5 minutes du collège** et le Gymnase **AUBERTIN**.

L'ENCADREMENT

La Section Sportive sera placée sous la responsabilité d'un éducateur de football au club de l'USMV : **M^r LOUISET Cédric** également titulaire d'un **brevet d'état 1er degré option Football**, secondé par **un ou deux autres éducateur diplômés** du Club. Il sera entouré de trois autres éducateurs : **Mme LEITAO Mélanie**, **Mme MAZEN Fanny**, **M. TONDU Yanis** et **Mr BAGAYOKO Mamadou**.

M^{me} MERGEY Séverine, professeure d'EPS prendra les fonctions de coordonnatrice de la classe football afin de faire le lien avec le club de foot et l'établissement scolaire.



AMÉNAGEMENT TEMPS SCOLAIRE

- Les élèves inscrits en Section Sportive suivent exactement le même programme scolaire imposé par l'Education Nationale selon les niveaux.
- Cependant 2 créneaux hebdomadaires viennent s'ajouter à l'emploi du temps : **le mardi et le vendredi de 16h00 à 17h30** pour pratiquer le Football.
- Les horaires d'EPS obligatoire sont placés les jours sans entraînement si possible.
- **A cela s'ajoutent, les compétitions obligatoires dans le cadre de l'Association Sportive (Adhésion obligatoire à l'AS) qui ont lieu le mercredi après-midi et une adhésion au Club de football USMV, partenaire de ce projet.**

« La SSS Football propose aux élèves un aménagement du temps scolaire ce qui permet de concilier vie sportive, extra-sportive et vie scolaire. »

LES ENTRAÎNEMENTS ET LES COMPÉTITIONS

- Mise en place d'un planning annuel comprenant les entraînements, les compétitions, et les périodes de repos.
- Alternance des séances collectives et individuelles afin de proposer à chaque joueur une séance individuelle régulièrement.
- Préparation physique
- Préparation technico-tactique
- Préparation mentale
- Développement des compétences individuelles et collectives.
- Adhésion à l'AS , Participation aux compétitions UNSS et adhésion au Club USMV.
- Bilan individuel trimestriel complet : scolaire et sportif
- La mise en place de ce cadre et d'un suivi régulier chez les élèves tant d'un point de vue collectif qu'individuel permet aux élèves de la classe **d'améliorer leur estime de soi.**



« La SSS Football offre aux élèves un volume de pratique et une qualité d'entraînement leur permettant d'améliorer leurs performances sportives tout en poursuivant une scolarité normale et sans mettre en danger leur avenir. »

LES COMPETENCES GÉNÉRALES ET LE SOCLE COMMUN

Cinq domaines du socle	Cinq compétences générales en EPS
1. Les langages pour penser et communiquer	Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps.
2. Les méthodes et outils pour apprendre	S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et outils.
3. La formation de la personne et du citoyen	Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités.
4. L'observation et la compréhension du monde	Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière.
5. Les représentations du monde et l'activité humaine	S'approprier une culture physique et artistique pour construire progressivement un regard lucide.

« La SSS Football développe des compétences qui contribuent à la réussite scolaire en aidant les élèves à mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier »

LE RECRUTEMENT ET LA SELECTION DES ELEVES

1. Deux après-midis de recrutement sont fixés les : **MERCREDI 29 MARS** et **MERCREDI 5 AVRIL** de 13h30 à 15h30 au **Stade des Petits Marais**.
2. Le recrutement se fera sur présentation d'un dossier complet, sur validation à la réussite des tests des **MERCREDIS 29 MARS** et **5 AVRIL** et après une commission présidée par la Cheffe d'établissement.
3. Chaque famille sera informée par courrier. Aucune réponse ne sera donnée le jour du test.

« Le sérieux manifesté, la volonté de progresser, le désir de réussir seront les qualités principalement recherchées. La qualité des résultats scolaires est également un critère de sélection. »

EVALUATION ET SUIVI DES ELEVES

Une évaluation sera faite à chaque trimestre (assiduité, progrès au football, comportement ...).

La SSS Football est une option à part entière, une appréciation sera attribuée chaque trimestre aux élèves qui sera inscrite sur le bulletin trimestriel de l'élève.

Plusieurs motifs peuvent entraîner la suspension de cette option sportive :

1. raisons médicales (fournir un certificat médical)
2. mauvais résultats scolaires.

3. mauvais comportement au Collège.

4. Un engagement non respecté : Adhésion au Club **et** à l'AS du collège.

Des mesures d'accompagnement scolaire sont mises en place et un suivi individualisé est assuré par le professeur d'EPS coordonnateur de la classe afin de prévenir tout échec et contribuer à la réussite de tous les élèves.

Plusieurs mesures seront prévues en cas de difficulté scolaire et / ou sportive afin de respecter le triple contrat Scolaire, Sportif et Social :

1. Mise en place d'une aide scolaire particulière sous forme d'accompagnement éducatif, d'un tutorat et PPRE.

2. Entretien avec notre Psychologue de l'éducation nationale en cas de besoin afin de travailler sur le projet d'orientation de l'élève.

« La pratique sportive ne s'exerce jamais au détriment de la réussite scolaire. La notion fondamentale de triple projet, sportif, scolaire et social est placée au cœur de ce dispositif qu'est la Section Sportive Scolaire »

FINALITÉ

La section football permet donc
*d'améliorer la fluidité des
parcours, et d'éviter les sorties
non satisfaisantes du système
scolaire.*

(Axe 1 du projet d'établissement)

HISTORIQUE DE CETTE CLASSE FOOTBALL et PARTENAIRES

Depuis sa création en 2019, la classe foot qui n'était jusque-là que féminine a toujours été en partenariat avec le Club de football de l'USMV.

A la rentrée scolaire 2021/2022, cette classe est devenue mixte pour les 6^{èmes} et les 5^{èmes} et en partenariat avec l'académie DIOMEDE (association créée en 2008 : <http://academie-diomedes.fr/>) en plus de celui du club de foot USMV.

Le club de football permet aux élèves d'adhérer au club avec une cotisation à tarif préférentiel, il met aussi à disposition un encadrement sportif de qualité avec des éducateurs diplômés et fournit également du matériel pédagogique et spécifique afin de faire progresser les élèves et de les mettre dans les meilleures conditions possibles.

Pour la rentrée 2022/2023, cette classe deviendra Section Sportive Scolaire Football en partenariat unique avec le club de l'USMV.

Pour la rentrée 2023/2024, cette classe poursuit avec son statut de Section Sportive Scolaire Football pour les 6^{èmes}, 5^{èmes} et 4^{èmes}.